



DÉPOT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Rougemont, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2024 – 2025 – 2026**, a été déposé à mon bureau le **13 septembre 2023**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, sur rendez-vous ou en en faisant la demande par courriel à l'adresse : dg@rougemont.ca.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* AVIS est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au plus tard le **30 avril 2024**;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC de Rouville
500, rue Desjardins
Mariville (Québec) J3M 1E1**

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 116-97 de la MRC de Rouville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Rougemont, ce 15^{ème} jour du mois de septembre 2023.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, résidant à Rougemont, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 15^{ème} jour du mois de septembre 2023 et en le publiant sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 septembre 2023.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière